



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du sport

Question écrite n° 99758

Texte de la question

Mme Françoise Imbert attire l'attention de Mme la ministre des sports sur l'avenir réservé aux sports urbains. En effet, ces pratiques sportives ont commencé à se développer il y a une vingtaine d'années dans l'environnement de la ville ; elles intéressent de nombreux jeunes des quartiers. En 2009, les premiers états généraux des sports urbains ont eu lieu à Paris, ils n'ont pas été suivis de retombées positives pour la poursuite et l'encadrement de ces pratiques sportives. Aussi, elle lui demande si elle entend participer au développement des sports urbains dans notre pays et de quelle manière.

Texte de la réponse

Dans les années 1990 sont apparus des pratiquants de nouvelles disciplines sportives ; ils ont fait de l'environnement urbain un lieu de pratiques sportives. Ces personnes, souvent âgées de moins de 25 ans, inventent de nouveaux déplacements, de nouvelles formes d'activités physiques et sportives ou encore utilisent le mobilier urbain à des fins de performance physique. Cette évolution des pratiques a induit une autre perception de l'espace urbanistique des cités, progressivement devenu un terrain de jeux, un lieu de pratique sportive. Ces nouvelles pratiques interrogent sur le rapport que les jeunes entretiennent avec l'espace urbain et leur lieu de vie. Parallèlement, il est apparu que ces activités sportives étaient de plus en plus importantes dans la population, et qu'elles rencontraient un succès grandissant en particulier dans les quartiers populaires. C'est dans ce contexte qu'une étude a été menée en 2008 sur les sports de rue. Elle a donné lieu, en février 2009, à un rapport qui s'est poursuivi par l'organisation d'une réflexion au sein du ministère des sports. Afin d'aller plus loin et d'appréhender les enjeux liés à l'émergence des nouvelles pratiques sportives, le ministère des sports avait organisé en décembre 2009 des états généraux des sports urbains. Ces premières rencontres ont rassemblé l'ensemble des acteurs des sports dits « urbains » pratiquants, mouvement associatif, fédérations, CNOSF, ministère des sports, médias, universitaires, élus locaux, ... Une réflexion a été organisée en 2010, afin d'identifier leurs problèmes, leurs attentes, et pour recueillir leurs propositions. Centrée sur l'accompagnement des pratiques « nouvelles », cette réflexion, qui se poursuit aujourd'hui, a pour objectif de tendre vers une meilleure prise en compte des évolutions sportives de notre société au sein du ministère, en facilitant l'existence et le développement de ces sports dits urbains ou « émergents ».

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Imbert](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99758

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 2011, page 1164

Réponse publiée le : 3 mai 2011, page 4585